

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE M'SILA**

**DAIRA DE M'SILA**

**COMMUNE DE M'SILA**

**DIRECTION DU MARCHE ET DE SUIVI ET D'URBANISME**

**SERVICE DU MARCHE**

**N° Fiscal : 2817005959**

**N° :186/2025**

**AVIS D'ATTRIBUTION  
PROVISOIRE DU MARCHE**

Conformément à l'article 65 alinéa 2 du Décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhoul Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de L'Assemblée populaire communale de M'sila, informe des soumissionnaires ayant participé par la procédure de négociation après consultation n 39/2025 en date du 04/11/2025 après une infructuosité d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°08/2025 pour la deuxième fois.

Paru dans les journaux suivants

- |                                      |                                    |
|--------------------------------------|------------------------------------|
| - صدى الشرق : 30/09/2025             | - Alger16: 01/10/2025              |
| - S/e : EL MASDAR DZ : le 30/09/2025 | - EL DJAZAIR EL AANE le 30/09/2025 |
| BOMOP : A 05/10/2025 ou 11/10/2025   |                                    |

Conformément au après réévaluation jugement des offres du : 30/11/2025 le marché est attribué provisoirement à:

Intitule de projet	Entreprise	N° FISCAL	Montant en TTC (DA)	DELAI D'EXECUTION	LA Note Technique	OBSERVATION
Aménagement urbain à travers le territoire de la commune de Msila. <u>Lot n°1: Aménagement urbain de l'entrée EST de la ville jusqu'à rond-point place de martyrs. Tranche 01</u>	Redjem salaheddine	17328010045510502800	51.090.865,00	(135) jours	26.00	Offre Moins - Disante

Conformément a l'article 56 a loi N° 23-12 correspondant 05/08/2023 fixant les règles relative aux marchés publics et l'article 82 du Décret présidentiel n° 15-247 dit au-dessus, tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics, auprès de la commission des marchés de compétente.

les soumissionnaires et les candidats qui sont intéressés de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance de résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers.

**M'SILA : 03/12/2025**

**LE PRESIDENT DE L'APC**